

COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MARS 2016

19h

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Christian NEVEU, Laurent BILLARD, Sylvie JULIÉ, Gaston DUCHATEAU, Alain JOLIVOT, Lydia OEUVRARD, Philippe BOURGEOIS, Danielle PUISSANT, Isabelle LENERAND, Ingrid BERBION, Corinne ANDRÉ-BAUCHET.

Etaient absents :

Patrick AFCHAIN (donne pouvoir à Corinne ANDRÉ-BAUCHET), Philippe ATTAGNANT (donne pouvoir à Philippe BOURGEOIS), Hubert de BESOMBES (donne pouvoir à Gaston DUCHATEAU), Suzette SAUVEGRAIN.

Laurent BILLARD a été élu secrétaire.

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 février 2016

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 25 février 2016.

Sylvie JULIE précise que la journée Sport sera finalement organisée le samedi 23 avril.

En l'absence de question ou de remarque complémentaire, Monsieur le Maire procède au vote.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 21 janvier 2016 est approuvé à : 13 voix Pour, 1 abstention (Philippe ATTAGNANT).

2. Vote du compte administratif 2015 :

Réuni sous la présidence de Gaston DUCHATEAU, délibérant sur le compte administratif principal de l'exercice 2015, dressé par Monsieur Christian NEVEU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Conseil municipal

- **Constata** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-après,
- **Lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses : 661 004,13€
Recettes : 797 039,82€
Excédent 2014 reporté : 105 209,28€
Excédent cumulé : 241 244,97€

Section d'investissement

Dépenses : 279 368,42€
Recettes : 285 438,70€
Déficit 2014 reporté : -170 045,84€
Déficit cumulé : -163 975,56€

Sous la présidence de Gaston DUCHATEAU, **le conseil municipal, après en avoir délibéré**, vote le compte administratif 2015 à 11 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION).

3. Vote du compte de gestion 2015 :

Monsieur le Maire expose, en accord avec Monsieur le percepteur, que le compte de gestion est en tout point identique au compte administratif de la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2015 à 12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION).

4. Affectation du résultat 2015 :

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian NEVEU,

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,
- Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de 2015,
- Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2014	Résultat de l'exercice 2015	Restes à réaliser 2015	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	-170 045,84€	6 070,28€	24 744,80€	-188 720,36€
Fonctionnement	105 209,28€	136 035,69€		241 244,97€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	241 244,97€
Affectation obligatoire :	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (c/1068)	188 720,36€
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	52 524,61€
Total affecté au c/1068	188 720,36€
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	241 244,97€
Déficit à reporter (ligne 001)	-188 720,36€

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote l'affectation des résultats à 12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION).

5. Vote des taux :

Monsieur le Maire expose que cette année la commission budget propose de ne pas modifier les taux communaux d'imposition.

Les taxes proposées sont :

TAXES	Taux communaux 2016 proposés	Taux moyens communaux 2015		Taux plafonds 2016
		National	Départemental	
Taxe d'habitation	10,32	24,19	24,03	60,48
Taxe foncière (bâti)	18,81	20,52	26,38	65,95
Taxe foncière (non bâti)	43,57	49,15	54,55	136,38

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote l'affectation des résultats à 13 voix Pour et 1 Abstention (Philippe ATTAGNANT).

6. Vote du budget :

Monsieur le Maire expose que le projet de budget a été communiqué à la commission budget qui s'est réunie le mardi 15 mars. La commission budget a examiné article par article la section de fonctionnement ainsi que la section d'investissement.

Monsieur le Maire propose de procéder au vote chapitre par chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité de voter le budget primitif de l'exercice 2016 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

Il est ainsi procédé au vote :

Section de fonctionnement :

DEPENSES

011 Charges à caractère général	361 994,10€
<i>12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)</i>	
012 Charges de personnel	222 765€
<i>12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)</i>	
65 Autres charges de gestion courante	86 500€
<i>12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)</i>	
66 Charges financières	33 500€
<i>12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)</i>	
023 Virement à la section d'investissement	121 545,31€
<i>12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)</i>	

RECETTES

013 Atténuation des charges	500€
<i>12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)</i>	
70 Produits des services	37 000€
<i>12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)</i>	
73 Impôts et taxes	519 819€
<i>12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)</i>	
74 Dotations et participations	201 721€
<i>12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)</i>	
75 Autres produits de gestion courante	22 740€
<i>12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)</i>	
R2002 Résultats Reporté ou Anticipé	52 524,61€
<i>12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)</i>	

Section d'investissement

DEPENSES

20 Immobilisations incorporelles	17 532€
----------------------------------	---------

12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)

21 Immobilisation corporelles 233 700€
10 voix Pour, 2 Contre (Patrick AFCHAIN, Corinne ANDRÉ-BAUCHET) et 2 Abstentions
(Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)

23 Immobilisations en cours 161 697,76€
12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)

16 Remboursement d'emprunts 67 000€
12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)

D001 Solde d'exécution négatif Reporté ou Anticipé 163 975,56€
12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)

RECETTES

021 Virement de la section de fonctionnement 121 545,51€
12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)

10 Dotations de fonds divers Réserves 34 918,69€
12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)

1068 Excédent de fonctionnement 188 720,36€
12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)

16 Emprunts et dettes assimilées 220 000€
10 voix Pour, 2 Contre (Patrick AFCHAIN, Corinne ANDRÉ-BAUCHET) et 2 Abstentions
(Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)

13 Subventions d'investissement 118 589€
12 voix Pour et 2 Abstentions (Philippe ATTAGNANT, Ingrid BERBION)

7. Avenant au contrat ILEP :

Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental de l'Oise ne subventionnera plus l'ILEP en 2016. Le manque à gagner pour l'année 2016 à la charge de la commune est de 2 562,35€. Pour cela Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer un avenant au contrat de l'ILEP pour régularisation.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise Christian NEVEU, Maire, à signer l'avenant au contrat de l'ILEP à 13 voix Pour et 1 Abstention (Philippe ATTAGNANT).

8. Délégué communautaire de la Communauté de Communes des Sablons :

Monsieur le Maire demande l'autorisation du conseil pour ajouter à l'ordre du jour ce point. En absence de remarque et d'opposition, le point est ajouté à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire expose la nécessité d'une nouvelle répartition des délégués communautaires. En effet suite à la démission de plusieurs conseillers municipaux de la commune de Pouilly, de nouvelles élections municipales vont avoir lieu dans cette commune. Dès lors, la répartition des délégués communautaires telle qu'elle avait été actée par délibération du 28 mars 2013 doit être revue suite à la décision du Conseil Constitutionnel par décision du 20 juin 2014.

Le conseil communautaire des Sablons demande à chaque commune d'approuver un nouvel accord local à 55 délégués. Dans cet accord, la commune de Villeneuve les Sablons garde deux délégués (Christian NEVEU et Sylvie JULIE).

Amblainville	3
Andeville	4
Beaumont les Nonains	1
Bornel Anserville Fosseuse	6
Chavençon	1
Corbeil Cerf	1
Esches	2
Fresneaux-Montchevreuil	1
Hénonville	2
Ivry le Temple	1
La Neuville Garnier	1
Le Déluge	1
Lormaison	2
Méru	18
Monts	1
Neuville Bosc	1
Pouilly	1
Ressons l'Abbaye	1
Saint Crépin Montherlant	2
Valdampierre	2
Villeneuve les Sablons	2
Villotran	1
TOTAL	55

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote la proposition à 55 délégués communautaires à 13 voix Pour et 1 Abstention (Philippe ATTAGNANT).

QUESTIONS DIVERSES :

A) Subventions aux associations :

Conformément aux décisions de la commission Associations, Sylvie JULIÉ présente les subventions 2016 octroyées aux associations. Elles ont été évaluées en fonction :

- Des demandes des associations.
- Des actions menées par les associations à destination de l'ensemble des Villeneuvoises et Villeneuvois.
- Du respect des équipements et locaux mis à disposition par la commune.

Association	Subvention 2016
Anciens combattants	950€
Jumelage	700€
Fleurs des champs	1100€
AGV	450€
ASVS Foot	600€
VLS Karaté Club	250€
Petites Aiguilles	200€
APE	550€
VLS Pétanque	300€
In Your Band	350€
ASDAPA	130€
Amicale des donateurs de sang	200€
SPA	80€

Les 6 autres associations exerçant leur activité dans la commune bénéficient également de la mise à disposition d'équipement et locaux, mais ne sollicitent pas de subvention.

B) **Corinne ANDRÉ-BAUCHET** demande si la municipalité a des informations sur l'implantation d'une usine de méthanisation sur Ivry le Temple.

Monsieur le Maire invite les personnes souhaitant des informations sur ce sujet à consulter le site internet de la Préfecture de police (moteur de recherche : « BIOMETA ») et de solliciter le commissaire enquêteur (à la mairie d'Ivry le Temple) pour exprimer leurs questions ou suggestions.

C) **Alain JOLIVOT** informe le Conseil qu'il avait des questions à poser à Philippe ATTAGNANT concernant le mail que ce dernier a adressé à l'ensemble des élus. Du fait de l'absence de M. ATTAGNANT, M. JOLIVOT lui posera ses questions lors du prochain Conseil.

D) **Ingrid BERBION** évoque les nuisances sonores dues au déclenchement intempestif des alarmes des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire informe que les réparations ont été réalisées et présente ses excuses pour la gêne occasionnée aux habitants qui ont été dérangés.

E) **Corinne ANDRÉ-BAUCHET** souhaite connaître le début des travaux à l'intersection entre la rue de la Gloriette et la Grande Rue.

Monsieur le Maire explique que les travaux commenceront après l'accord de versement des subventions. A proximité du commerce, les places de parking seront préservées mais légèrement reculées dans la rue de la Gloriette.

Monsieur le Maire demande au Conseil s'il y a d'autres questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 20h30.

QUESTIONS DU PUBLIC:

Mme Nadia BERBION fait la remarque que la visibilité des plots à l'entrée de Villeneuve, rue d'Amblainville, n'est pas suffisante.

Monsieur le Maire lui répond que cela a été relevé par la commission aménagement et que des catadioptrés vont être placés pour améliorer leur visibilité.

A Villeneuve les Sablons, le 31/03/2016



Le Maire,

C. NEVEU